

Colloque • Paris

25/01/2024

## Responsabilité Élargie du Producteur : L'heure du bilan environnemental

Matières	Évaluation	Appréciations
Prévention	7/20	Un engagement timide, il est temps de s'y mettre.
Réemploi	10/20	La voie est tracée, il faut concrétiser.
Réparation	10/20	Une nouvelle matière qui doit faire ses preuves, mais des débuts engageants.
Recyclage	13/20	Des efforts qu'il faut consolider, Encouragements à poursuivre.
Soutiens	5/20	Fait porter les efforts sur ses camarades, doit participer davantage.
Communication	10/20	Une matière trop négligée, qui mérite plus d'attention.
Intérêt général	11/20	Matière décisive pour l'avenir, à replacer dans les fondamentaux.

# PROGRAMME

## 09h00 - OUVERTURE

**Benoît JOURDAIN**, Vice-Président délégué à la transition écologique - AMORCE

## 09h15 - TABLE RONDE

### Quatre ans après la loi AGEC : quel bilan environnemental des filières REP ?

**Animateur** : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

**Françoise WEBER**, Directrice Schémas de Responsabilité Elargie des Producteurs - FNADE

**Jean-Charles CAUDRON**, Directeur de la supervision des filières REP - ADEME

**Dominique MIGNON**, Présidente - Ecomaison

**Charlotte SOULARY**, Responsable du plaidoyer - Zero Waste France

## 10H30 - PAUSE

## 10h45 - ATELIER

### Les filières REP à l'épreuve de la sobriété : entre promesses de réduction, réemploi et réparation

**Animateur** : André LEGER, Chargé de mission filières REP - AMORCE

- **Quel bilan pour le réemploi en France depuis la loi AGEC ?** - Aurore MEDIEU, Responsable transition écologique & économie circulaire - ESS France
- **Réduction des déchets d'emballages : les premiers enseignements et les perspectives avec le nouvel agrément** - Valentin FOURNEL, Directeur éco-conception - CITEO
- **Vers un service Public du Réemploi ? L'exemple du Pays d'Ancenis** - Arnaud BOURDEAU, Directeur - Trocants, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis et François-Marie PROUST, Directeur Général des Services - Communauté de communes du Pays d'Ancenis

## 11h15 - JOURNAL DES REP

### Les principales actualités en 2023 : ce qui vous attend en 2024

**Marion ADAM**, Chargée de mission REP et déchèteries - AMORCE

**André LÉGER**, Chargé de mission filières REP - AMORCE

## 12h30 - PAUSE DÉJEUNER ET VILLAGE DES ÉCO-ORGANISMES

Ce moment est l'opportunité pour vous d'échanger avec les représentants des éco-organismes dans un cadre convivial sur les enjeux et objectifs du développement des filières REP dans vos territoires.

## 12h45 - CONFÉRENCE DE PRESSE , sous réserve d'accréditation

## 14h00 - ATELIER

### La collecte des déchets sous REP : les collectivités territoriales ont-elles encore leur place ?

**Animatrice** : Marion ADAM, Chargée de mission REP et déchèteries - AMORCE

- **Comment les collectivités peuvent-elles contribuer à relever le défi de la collecte et du recyclage d'une REP textile en pleine mutation ?** - Anaïs BOURBON, Responsable Développement et Collectivités - Refashion
- **Quelle implication des distributeurs de matériaux de construction dans la reprise des déchets de PMCB ?** - Jérôme d'ASSIGNY, Directeur des Affaires publiques, de la relation aux Collectivités et à la maîtrise d'ouvrage Chantiers - VALOBAT
- **Déploiement de la collecte du gros électroménager chez l'habitant en milieu urbain dense : un nouveau partenariat collectivité/éco-organisme** - Guillaume DUPARAY, Directeur du Développement - Ecosystem et Emmanuelle LE CLAIR, Cheffe de service Réduction des déchets, Innovation et Partenariats - Ville de Paris

## 15h00 - ATELIER

### REP et circularité des flux : quelles stratégies sur le recyclage et la valorisation énergétique ?

**Animateur** : Stéphane DURU, Responsable du pôle Déchets - AMORCE

- **Valorisations matière et énergétique : quel avenir pour la gestion des bois issus des éléments d'ameublement ?** - Louis-Paul LACLAIRE, Directeur des Achats et Opérations - Ecomaison
- **Comment le secteur de la plasturgie s'adapte-t-il pour une matière plastique circulaire ?** - Caroline CHAUSSARD, Directrice RSE et Simon GOURGAUD, Directeur des affaires publiques territoriales et partenariats - POLYVIA
- **Filières REP et schémas de valorisation locaux : quand un modèle économique en bouscule un autre** - Etienne VITRÉ, Directeur Général des Services - CYCLAD et Julien CHRAÏBI, Doctorant Laboratoire Espaces et Sociétés - ESO

## 16h00 - TABLE RONDE

### REP et pollution plastique : après le temps du constat, enfin le temps de l'action ?

**Animateur** : Nicolas GARNIER, Délégué Général - AMORCE

**Peter BORKEY**, Responsable de l'économie circulaire - OCDE

**Jean HORNAIN**, Directeur Général - Citeo

**Léonard BRUDIEU**, Sous-Directeur Adjoint des Déchets et de l'Economie circulaire - Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Un.e représentant.e des industries du recyclage des plastiques

25 JANVIER 2024

PARIS

# INFOS PRATIQUES



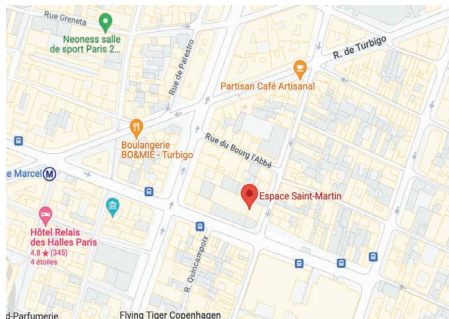
## Lieu

Espace Saint-Martin  
199 bis rue Saint-Martin  
75003 Paris



## Accès

RER : A, B, D (arrêt : Châtelet-Les-Halles)  
Métro : 1, 3, 4, 7, 11, 14  
Bus : 29, 38, 47, 75  
Vélibs : 36 rue du Grenier St-Lazare  
Parkings : 252 Rue Saint-Martin, 75003 Paris



## Tarif

- Adhérent AMORCE : 210 € TTC
- Non adhérent : 350 € TTC

Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. Fermeture des inscriptions le 18/01/2024.



## Contact

Morgane LE MOUILLOUR - AMORCE  
colloque@amorce.asso.fr

INSCRIPTION

[www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)



### Conditions de vente :

- Si vous êtes un professionnel/partenaire : La date limite de règlement est le jeudi 18 janvier 2024 inclus. Sans règlement reçu avant cette date, votre inscription restera confirmée et son montant dû que vous participiez à l'évènement ou non.
- Si vous êtes une collectivité : La date limite de réception du bon de commande est le jeudi 18 janvier 2024 inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée, votre inscription restera confirmée et son montant dû que vous participiez à l'évènement ou non.

### Conditions d'annulation :

- Toute annulation doit être formulée par email à l'adresse [colloque@amorce.asso.fr](mailto:colloque@amorce.asso.fr) jusqu'au jeudi 18 janvier 2024 inclus pour être prise en compte.
- Pour les professionnels/partenaires, si votre inscription est réglée et que vous informez votre annulation au plus tard le jeudi 18 janvier 2024, AMORCE procédera au remboursement de votre inscription en intégralité.
- Toute inscription annulée à partir du vendredi 19 janvier 2024 ne sera pas remboursable et sera due.

Pour plus d'information, consultez les Conditions Générales de Vente sur la page de l'évènement.